

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 21 décembre 2012
(convocation du 10 décembre 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Décembre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphane, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 11 h 30
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à partir de 12 h 10
Mme. FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 12 h 10 et à Mme BONNEFOY Christine à partir de 12 h 10
M. GAUTE Jean-Michel à Mme. DESSERTINE Laurence
Mme. ISTE Michèle à Mme. MELLIER Claude
Mme LIRE Marie-Françoise à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre jusqu'à 11 h 20
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 9 h 55 et partir de 12 h 15
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 20 et à partir de 11 h 35
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 11 h 35
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
M. BOUSQUET Ludovic à M. ROBERT Fabien à partir 12 h 20
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas
M. DAVID Yohan à M. DUCASSOU Dominique
Mlle. DELTIPLE Nathalie à Mme. EWANS Marie-Christine
Mme DESSERTINE Laurence à M. DELAUX Stéphane à partir de 12 h 10
Mme EL KHADIR Samira à M. TRIJOLET Thierry à partir de 11 h 50

M. GUICHOUX Jacques à Mme De FRANCOIS Béatrice à partir de 12 h 10
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. LABISTE Bernard à partir 12 h 10
M. LOTHAIRE Pierre à M. DAVID Jean-Louis
M. MAURIN Vincent à M. OLIVIER Michel à partir de 10 h 35
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole à partir de 11 h 20
M. MOULINIER Maxime à M. HERITIER Michel à partir de 12 h 10
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. WALRYCK Anne
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 11 h 35
M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROUVEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 9 h 50
Mme SAINT ORICE Nicole à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 10 h 50 et à partir de 12 h 50
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 11 h 45

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Aquitaine Développement Innovation (ADI) - Manifestation «
Escalaes du Design » des 13, 14 et 15 décembre 2012 - Subvention - Convention -
Décision - Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La 3^{ème} édition des « Escalaes du Design » se déroulera les 13, 14 et 15 décembre 2012 au Hangar 14 (H14) à Bordeaux. Pendant trois jours, 5 000 personnes sont attendues.

Auparavant portée par l'association Innovalis Aquitaine, cette manifestation bi-annuelle, créée en 2008, est aujourd'hui organisée par Aquitaine Développement Innovation (A.D.I), née de la fusion de 2ADI et d' Innovalis Aquitaine.

Pour mémoire, les deux premières éditions ont accueilli respectivement 1500 et 4000 participants.

Cet événement centré autour du design est unique en France et permet de mixer les différents publics intéressés par le design industriel (professionnels et grand public). Il repose sur une volonté d'accroître la médiatisation du design au-delà des acteurs locaux.

Ainsi, A.D.I a développé un programme autour du thème central « Designer demain » avec les acteurs économiques de la région que sont :

- les écoles, les universités et la Recherche,
- les designers,
- les entreprises,
- les partenaires financiers locaux (Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil Général de la Gironde, la Mairie de Bordeaux et la Communauté Urbaine de Bordeaux),
- les partenaires locaux, régionaux et nationaux.

L'objectif des Escalaes du Design est triple :

- sensibiliser et impliquer le grand public, les PMI et les acteurs économiques au design industriel,
- assurer la promotion et la diffusion des savoir-faire aquitains en matière de design industriel au-delà du territoire aquitain, en France et à l'étranger,
- développer la visibilité des acteurs locaux, créer un coup de projecteur sur le design industriel et ses acteurs.

Cette manifestation centrée autour de cinq thématiques (le territoire, l'entreprise, la ville, la pédagogie et le cluster) se décompose en trois volets, :

- des rencontres (échanges et partage d'expériences) autour de conférences-débats, d'ateliers et tables rondes, avec la présence de plus de 100 experts qui font l'actualité du design, des entreprises, des distributeurs et des chefs de projets
- des remises de prix
 - Le « *Design à deux mains* ». Ce concours, proposé autour du thème « Demain : nouvelle mobilité urbaine », est dédié aux étudiants des lycées et écoles spécialisées, des universités et écoles d'ingénieurs : il s'agit du 2ème concours de design en Aquitaine lancé par le département Prospective Design de l'association A.D.I. En 2010, 280 étudiants y ont participé,
 - Les *Trophées Aquitains du Design Industriel (TADI)*. Initiés par le Conseil Régional d'Aquitaine et remis après appel à projets, ces trophées constituent un « coup de pouce » à l'ensemble d'une profession car repris dans les médias, ils donnent une forte visibilité à ceux qui les reçoivent (tandem entreprise/designer).
 - La remise des prix des « *Aliénor des Métiers* » de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Aquitaine (CMARA), avec une mention spéciale dédiée au Design parmi les thèmes de l'agro-alimentaire, la production industrielle et les services,
 - Les *Trophées Innovation de l'INPI*.
- des animations
 - Un *Forum Innovant*, organisé en partenariat avec Cap Sciences, qui a pour objectif de créer l'événement avant, pendant et après les « Escales du Design » et d'aboutir à la création de la communauté Prospective Design. Une couverture médiatique live sur 3 plateformes éditoriales (Facebook, Twitter, site de l'évènement) et un blog sont prévus,
 - Un « *Design Lab* », travail collaboratif par petits groupes sur un sujet lié à la thématique de l'événement « Design[er] demain » permettant des apports d'expertises et de méthodologies.
 - des rendez-vous d'affaires avec une plateforme de rendez-vous entre offreurs et acheteurs (entreprises, experts, distributeurs, ...)

Pour cette nouvelle édition, et dans la continuité des éditions précédentes, la Communauté Urbaine de Bordeaux qui soutient depuis son origine cette manifestation dans le cadre de la promotion des filières industrielles, est sollicitée pour une reconduction de son soutien financier de 24 000 € TTC, dans le cadre du budget prévisionnel de 247 680 € TTC répartis comme suit :

DEPENSES	Montant (€ TTC)	RECETTES	Montant (€ TTC)
<u>Charges</u>	<u>60400</u>		
Prestations de services	60 400		
<u>Services Extérieurs</u>	<u>143 600</u>	<u>Subventions :</u>	<u>247 680</u>
Sous traitance	97 500	Région	195 680
Locations	40 400	Département	18 000
Entretien	5 700	CUB	24 000
<u>Autres Services Extérieurs</u>	<u>43 680</u>	Commune(s)	10 000
Honoraires	14 000		
Publicité	20 680		
Déplacements Missions	9 000		
TOTAL	247 680	TOTAL	247 680

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU l'article L. 5215-20 du CGCT concernant la compétence en matière de développement économique exercée de plein droit par la Communauté Urbaine de Bordeaux,

VU l'article L. 5215-27 du CGCT autorisant les communes membres à confier la création ou la gestion de certains équipements ou services relevant de leurs attributions,

VU la délibération cadre N° 2012/0420 du 22 juin 2012 concernant les adhésions aux associations 2012, et notamment le soutien communautaire pour la promotion des filières industrielles porté à Aquitaine Développement Innovation (fusion 2ADI et Innovalis Aquitaine), sous forme d'une cotisation d'un montant de 100 000 € TTC,

VU la délibération N° 2012/0583 du 28 septembre 2012 concernant la désignation d'un(e) élu(e) communautaire chargé(e) de siéger au sein du conseil de surveillance et de l'assemblée générale de l'association Aquitaine Développement Innovation (A.D.I), adhésion au titre de collège des collectivités,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la manifestation « Escales du design », prévue les 13, 14 et 15 décembre 2012 au Hangar 14 (H14) à Bordeaux et organisée par l'association A.D.I, participe bien au développement économique d'une des filières industrielles suivies par la Communauté Urbaine de Bordeaux et que la demande de subvention de cette association, au titre de l'année 2012, est justifiée,

DECIDE

Article 1 : **Attribuer** une subvention de 24 000 € TTC à l'association « A.D.I » pour la réalisation de la manifestation « Escales du Design » prévue les 13, 14 et 15 décembre 2012

Article 2 : **Autoriser** Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux à signer la convention, ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée et tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Article 3 : **Inscrire** la dépense relative au règlement de cette subvention au chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD00 du budget principal de l'exercice en cours

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 décembre 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 JANVIER 2013

PUBLIÉ LE : 10 JANVIER 2013

M. NICOLAS FLORIAN